



FORMATION DE FORMATEUR : SE PERFECTIONNER SUR LE HARCELEMENT MORAL

Code module : 827

Durée : 1 jour / 7 heures**Composition du groupe :** De 2 à 12 personnes
Pré-requis : Avoir des connaissances de base sur la prévention des risques professionnels et l'animation de formations**Modalités pédagogiques disponibles :**

- ❌ Intra présentiel (dans vos locaux)
- ✅ Intra en classe distancielle
- ❌ Inter présentiel
- ✅ Inter en classe distancielle

Public : Tout formateur souhaitant développer ses connaissances sur le rôle et les missions des référents harcèlement moral**Accès handicapés :** Nous consulter pour adapter les modalités de mise en œuvre**Objectifs pédagogiques :**

- Maîtriser les aspects juridiques du harcèlement moral et sexuel ainsi que le rôle du Référent
- Accompagner les apprenants dans l'identification, la prévention et la gestion des situations de harcèlement
- Concevoir et animer une formation de sensibilisation sur le harcèlement moral, le harcèlement sexuel ainsi que les agissements sexistes
- Utiliser les techniques pédagogiques adaptées afin d'aborder un sujet parfois difficile auprès de publics variés
- Adapter sa posture de formateur pour créer un cadre sécurisé et bienveillant lors des formations

Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Questions / Réponses
- Etudes de cas
- Exercices
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluation
- Envoi d'un support à l'issue de la formation

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Modalités de sanction :

- Remise d'une attestation de fin de formation

Intervenant :

- Formateur expérimenté, CV sur demande

Suivi de la formation :

- Feuille de présence émargée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :

- **Formation par visioconférence :** type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- **Matériel requis :** ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une **adresse e-mail valide**

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :

- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

La formation «Se perfectionner sur le harcèlement moral» vous permet de maîtriser les aspects clés de ce sujet complexe afin de transmettre des connaissances fiables et des outils pratiques. Destinée aux professionnels de la formation, elle offre un perfectionnement pédagogique et juridique pour animer des sessions de formations percutantes. En devenant formateur sur le harcèlement moral, vous jouez un rôle essentiel dans la prévention des risques psychosociaux et la promotion de relations

PROGRAMME

1- Contenu juridique (Code du Travail et Code Pénal)

- Le harcèlement moral
 - Identifier et définir les comportements problématiques
 - Comprendre les conséquences psychologiques, sociales et professionnelles de ces comportements sur la victime
 - Comprendre les enjeux juridiques liés au harcèlement
 - Connaître les acteurs internes et externes du harcèlement (CSE, service RH, Médecine du Travail, Inspection du Travail)
 - Mener une veille juridique sur le harcèlement
- ACTIVITÉ :** Quiz, recherches sur les sites officiels

2- Adopter la bonne posture en tant que formateur

- Savoir aborder un sujet sensible tout en maintenant une ambiance saine et agréable
 - Créer un cadre sécurisant pour favoriser l'expression des participants
 - Gérer d'éventuelles situations délicates et difficiles (témoignages etc.)
- SIMULATION :** Chaque formateur anime une courte séquence + feedback croisé

3- Le rôle du Référent Harcèlement

- Le Référent Harcèlement du CSE
- Le Référent Harcèlement de l'employeur

ATELIER : Les stagiaires conçoivent une séquence de présentation de ce rôle pour un public cible

4- Prévenir le harcèlement

- Mettre en œuvre une politique de prévention du harcèlement adapté à chaque structure
- Informer et former le personnel
- Négocier un accord
- Définir une procédure de signalement de faits de harcèlement dans l'établissement

ATELIER : Les stagiaires conçoivent une procédure de signalement de faits de harcèlement pour un établissement fictif

5- Traiter un signalement de faits de harcèlement

- Le droit d'alerte (victime, témoins, CSE, médecine du travail, Inspection du Travail)
 - Mettre en place et conduire une enquête
 - Mener des entretiens avec la victime, les témoins et la personne accusée
 - Présenter les résultats de l'enquête
 - Connaître les sanctions à appliquer à travers différentes situations
- SIMULATION :** Chaque formateur prépare un entretien (questions à poser etc...)